

**PROCES-VERBAL DE REUNION DU COMITE LOCAL D'APPROBATION
DU PROJET D'APPUI AU PROGRAMME DE PAYS**

Date : Mercredi 21 février à 17h30
Lieu : Salle de réunion, PNUD GALAXY, Andraharo - Antananarivo
Président de séance : M. Corneille Agossou, Représentant résident adjoint/Programme PNUD

Participants :

- M. Modeste Raveloson, Directeur Général de la Planification, Ministère de l'Economie, du Plan du Secteur Privé et du Commerce
- M. Félix Rabemanambola, Directeur de la Coopération Extérieure, Ministère de l'Economie, du Plan du Secteur Privé et du Commerce
- M. Corneille Agossou, Représentant résident adjoint /Programme, PNUD
- Mme Patricia Ramarojaona, Chargée de programme Environnement, PNUD
- M. Tiana Ravaloson, Chargé de Programme Communication, PNUD

Ordre du jour :

- 1) Présentation des objectifs du projet
- 2) Examen des arrangements de gestion
- 3) Examen du cadre de résultats/ressources

Documents distribués : Avant- Projet

1) Présentation des objectifs du projet

A l'ouverture de la réunion, le Représentant Résident Adjoint du PNUD a présenté le projet de document à l'assistance en mettant l'accent sur les besoins qui le fondent, notamment le besoin :

- a) d'opérer un alignement de l'UNDAF et, par ricochet, l'alignement du programme de pays du PNUD sur le Madagascar Action Plan (MAP)
- b) d'assurer une mise en œuvre efficace du programme de pays, à travers l'introduction des dispositions du *Result Management Userguide (RMG)* et le renforcement subséquent des capacités des structures nationales de mise en œuvre ;
- c) d'améliorer le suivi-évaluation du programme de pays à travers le renforcement des capacités de l'Autorité Gouvernementale de Coordination ;
- d) d'assurer une communication pertinente en vue de la mobilisation de ressources supplémentaires pour optimiser l'atteinte des objectifs du programme de pays.

Les quatre résultats (Cf. le cadre de résultats et ressources) qui ont été formulés pour adresser chacun de ces besoins ont été approuvés par le CLAP.

2) Arrangements de gestion

Il a été retenu que le PNUD assurera la mise en œuvre du projet sous la supervision d'un Comité de projet présidé par la Direction Générale du Plan (DGP) qui assure en même temps le rôle du bénéficiaire principal, conformément aux dispositions du RMG.

La DGP sera également responsable de la réalisation du produit 3 : « Le programme de pays est suivi et évalué de façon efficace ».

Etant donné la nature des activités, le mode de gestion retenu sera l'Exécution directe (DEX).

3) Examen du cadre de résultats-ressources (CRR)

Après des clarifications sur la nature et le contenu du produit 4 « Des ressources supplémentaires sont mobilisées pour le financement du programme de pays », le CLAP a approuvé le CRR.

Compte tenu de l'ampleur des activités prévues dans le cadre des différents produits pour l'année 2007, le CLAP a suggéré que soit alloué un budget de cinq cent mille dollars (500 000\$ EU) en 2007. Le budget pour les années à venir sera déterminé en fonction des activités programmées.

4) Conclusion

Tenant compte des remarques qui ont été émises, qui portaient surtout sur la forme, ainsi que sur des clarifications de certaines formulations de résultats, la proposition de projet a été approuvée et il a été recommandé au PNUD d'avancer dans le processus menant vers sa mise en œuvre :

- Finalisation du document de projet en intégrant les observations et rectifications émises ;
- Formalités précédant la mise en œuvre du projet.

La séance a été levée à 18 heures 45 minutes.

Le secrétaire de séance,

M. Tiana Ravaloson,
Chargé de Programme Communication, PNUD

Approuvé par



Modeste Raveloson
Directeur Général de la planification



Corneille Agossou
Représentant résident adjoint (Programme)
PNUD

